

République française

DEPARTEMENT Isère

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2023-102

Séance du 22 décembre 2023 à 18h00

Le Conseil Municipal, dûment convoqué en séance extraordinaire le 19 décembre 2023, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Jean-Marc BELLOT, Maire.

Présents : Jean-Marc Bellot, Coralie Capel Stoltz, Eric Mena, Gilles Apeloig, Dominique Greslou, Jac Samson, Fatima Chomat, Didier Riche, Octavie Martin, Michel-Pierre Pecoul

Représenté : Bertrand Lecuyer par Eric Mena ; Coralie Capel Stoltz par Jean-Marc Bellot

Absents :

Secrétaire : Octavie MARTIN

VOTE : 11 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

2023-102- Délibération modificative n°2 du budget général

Le Maire expose,

Le conseil municipal doit se prononcer pour procéder aux mouvements comptables suivants dans le cadre d'une Décision Modificative n° 2 du budget n°01510 du BUDGET GENERAL.

Le chapitre « Subventions d'équipement versées » ne dispose pas des crédits suffisants pour couvrir les dépenses de fin d'exercice 2023 car les attributions de compensation à la Communauté de commune n'avait pas été budgété.

Au compte 20415342, il convient d'augmenter les crédits de 14 000€ pour assurer le versement complet de la subvention communale pour les enneigeurs (40 000€).

Se faisant, une baisse de crédits du même montant est à réaliser.

Au chapitre, « Immobilisations incorporelles », compte « Frais d'études, recherche et développement et frais d'insertion », sont retirés 14 000€ compte-tenu du fait que Croisée d'Archi sera payé sur l'exercice 2024 contrairement à ce qui avait été prévu au budget prévisionnel.

Après délibération, le conseil municipal décide :

- D'APPROUVER les mouvements budgétaires suivants sur le budget général n°01510 :

Délibération modificative n°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-203 : Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-20415342 : Subv. états IC - Bâtiments et installations	0,00 €	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0,00 €	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	14 000,00 €	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Gresse-en-Vercors, le 22/12/2023
Monsieur Jean-Marc BELLOT
Maire

